

Consignes aux auteurs

Soumettre un article à une rubrique de la revue <i>Alsic</i>	2
Les rubriques de la revue Alsic.....	2
Les responsables de rubriques.....	3
Principes de soumission et de publication	4
Formats de présentation	5
Remarques préliminaires.....	5
Remarques générales importantes.....	5
Mise en évidence et styles typographiques	5
Typographie	5
Quelques rappels utiles	5
La première page de votre article.....	6
Le corps de votre article.....	6
Titres et paragraphes	6
Citations et références dans le corps du texte	7
Tableaux et figures.....	8
Notes de bas de page.....	8
La section "Références" en fin d'article	9
Format des références bibliographiques	9
Format des références aux sites Internet.....	10
Format des références aux logiciels	10

Soumettre un article à une rubrique de la revue Alsic

La revue *Alsic* sollicite des textes, non publiés par ailleurs, pour les rubriques suivantes :

- 1) Recherche
- 2) Pratique et recherche
- 3) Analyse de livres et publications
- 4) Analyse de sites et logiciels
- 5) Points de vue, échanges
- 6) Résumés de thèses

Les rubriques de la revue Alsic

Pour sa rubrique **Recherche** la revue *Alsic* accepte des articles présentant soit une recherche nouvelle, soit un travail de synthèse introduit dans une perspective originale reliant recherches antérieures, théories sur l'éducation, apprentissage des langues et / ou pratiques éducatives.

Pour sa rubrique **Pratique et recherche**, la revue accepte des propositions dans les domaines suivants : bilans ou analyses d'expériences d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement des langues dans l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, en formation continue et en formation de formateurs et d'enseignants. Les articles proposés devront relater de façon précise des applications pertinentes soit par leurs aspects innovateurs (pour le domaine ou pour le pays ou secteur d'origine), leurs résultats significatifs, ou par le nombre d'apprenants impliqués. Ils proposeront également des informations d'ordre méthodologique ou conceptuel pouvant permettre aux lecteurs d'adapter l'application ou l'expérience à leur contexte propre.

La rubrique **Analyse de sites et de logiciels** publie l'analyse de logiciels (logiciels, sites Internet, systèmes auteurs, etc.) particulièrement intéressants ou représentatifs. Elle cherche à élaborer une méthodologie d'analyse critique qui couvre les différents aspects scientifiques, pédagogiques et techniques. Des soumissions mettant en perspective plusieurs produits ou discutant de méthodologie d'évaluation sont également bienvenues.

La rubrique **Analyse de livres et publications** propose une analyse critique des publications du domaine propre à *Alsic*, et s'intéresse aussi à la recherche en acquisition et apprentissage des langues, en didactique des différentes disciplines, dans la mesure où existe un rapport au niveau pratique ou théorique avec *Alsic*.

La rubrique **Points de vue, échanges** accueille des textes courts (2000 mots environ) discutant d'articles déjà publiés dans la revue ou bien offrant des points de vue sur le domaine de l'apprentissage des langues et des systèmes d'information et de communication. On peut également y trouver des comptes-rendus de colloques ou manifestations du domaine.

Enfin, les personnes désirant porter à la connaissance du lectorat d'*Alsic* la soutenance récente d'une thèse, dont le sujet est en rapport avec les axes de la revue, peuvent contacter la responsable de la rubrique **Résumés de thèses**.

Les responsables de rubriques

Les propositions doivent parvenir par courrier électronique à la / au responsable de la rubrique appropriée. Si vous désirez soumettre une analyse (livre, site Internet...), ou si vous désirez être mis sur notre liste de futurs analystes, contactez la / le responsable de la rubrique appropriée qui vous transmettra les consignes spécifiques à ce que vous souhaitez proposer.

En cas de doute, avant de soumettre un article complet, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche francoise.demaiziere@paris7.jussieu.fr Françoise DEMAIZIÈRE	Pratique et recherche elke.nissen@u-grenoble3.fr Elke NISSEN
Analyse de livres et publications foucher@lrl.univ-bpclermont.fr Anne-Laure FOUCHER	Analyse de sites et logiciels Cecile.Poussard@univ-montp3.fr Cécile POUSSARD
Points de vue, échanges grosbois@paris.iufm.fr Muriel GROSBOIS	Résumés de thèses maud.ciekanski@univ-fcomte.fr Maud CIEKANSKI

Principes de soumission et de publication

Les principes suivants s'appliquent pour toutes les rubriques.

1. La revue Alsic n'accepte que des textes originaux non publiés par ailleurs. Il incombe à l'auteur de la soumission de signaler si un travail similaire a déjà été publié ou s'il est en cours de soumission.
2. Les principes de sélection sont les suivants.
 - Chaque article soumis aux rubriques **Recherche** et **Pratique et recherche** sera expertisé à l'aveugle par deux membres minimum du comité scientifique. En cas de désaccord, l'article sera donné à relire à un troisième lecteur. L'auteur est avisé des commentaires des lecteurs.
 - Chaque analyse soumise aux rubriques **Analyse de sites et logiciels** et **Analyse de livres et de publications** sera validée par un membre du comité de rédaction ou du comité scientifique. L'analyse sera communiquée à l'auteur ou à l'éditeur de l'œuvre analysée (sans mention du nom de l'analyste).
 - Chaque texte soumis à la rubrique **Points de vue, échanges** sera relu par au moins un membre du comité de rédaction de la revue ou de son comité scientifique.
3. Les auteurs dont les textes ont été acceptés en cédant les droits de façon permanente à la revue Alsic. Ils peuvent librement republier ces travaux (sous forme imprimée ou électronique) dans la mesure où :
 - ils indiquent clairement les références à la publication originale dans *Alsic* ;
 - ils avertissent la rédaction en chef de la revue et lui envoient un exemplaire de la nouvelle publication.
4. Les auteurs dont les textes ont été acceptés garantissent la revue Alsic contre tout recours ou action de tiers (éditeurs, auteurs, etc.) dont les droits d'auteur auraient été enfreints de façon délibérée ou non. Les auteurs sont responsables de l'exactitude des références et citations.
5. Le comité de rédaction de la revue Alsic se réserve le droit d'opérer des modifications éditoriales dans tout texte accepté pour publication à des fins de corrections stylistiques ou de clarification. Les auteurs ne seront consultés qu'en cas de modifications majeures.
6. Les textes doivent être soumis dans le format Word 2003 (ou versions précédentes). Les images seront soumises au format JPEG (photos) ou GIF. Si un format différent est nécessaire, en particulier pour tenir compte de jeux de caractères spéciaux, prière d'en informer la rédaction.

Formats de présentation

Tous les textes de la revue suivent un format de présentation précis. **Veillez à le respecter scrupuleusement.** Nous vous encourageons à utiliser le modèle d'article disponible.

Remarques préliminaires

Remarques générales importantes

- (1) Ne paginez pas votre texte, n'ajoutez pas de pied de page ni d'en-tête.
- (2) Pour introduire un nouveau paragraphe dans votre texte, allez à la ligne une seule fois. L'espacement vertical des paragraphes sera assuré par la rédaction.
- (3) N'utilisez jamais la touche de tabulation pour formater votre texte.
- (4) Pour faire des tableaux, utilisez la fonction "Tableau" de votre traitement de texte.

Mise en évidence et styles typographiques

Afin de faciliter la lecture, veillez à limiter le nombre de mises en évidence à l'aide de styles typographiques dans le texte et à rester cohérent dans l'utilisation du style choisi. Veillez donc à :

- (5) utiliser le style **gras** ou *l'italique* pour mettre en évidence un mot ou groupe de mots ;
- (6) ne pas utiliser le souligné ;
- (7) ne pas écrire un groupe de mots, ni une phrase en majuscules ;
- (8) limiter le nombre de mises en évidence.

Typographie

Pour les textes rédigés en français, vous veillerez à respecter les normes typographiques françaises, en particulier les règles suivantes :

- (9) pas d'espace avant un point ou une virgule, mais espace après ;
- (10) espace avant et après les signes = + - ; : ? / ! % ; (espace insécable avant mais pas après ces signes) ;
- (11) pas d'espace intérieure pour "... " (...) {...} [...] ;
- (12) points de suspension (trois points) sans espace avant ;
- (13) mettre un point dans "etc.", "cf." ;
- (14) mettre les accents sur les caractères en majuscules tels que À, È ;
- (15) les sigles écrits en majuscules ne comporteront pas de point entre les lettres, écrivez EAO et pas E.A.O. ; lors de sa première apparition dans le texte, tout sigle doit être décliné.

Quelques rappels utiles

- (16) Une énumération peut se terminer soit par ", etc.", soit par des points de suspension, jamais les deux combinés.
- (17) L'abréviation ", etc." se présente toujours ainsi : précédée d'une virgule, avec un point attaché au "c" final.

- (18) Le signe de ponctuation ":" est toujours suivi d'une minuscule. On ne peut donc pas le faire suivre d'un texte comportant plusieurs phrases, ce qui entraînerait une majuscule de début de phrase. Les énumérations en différents alinéas suivant un signe ":" s'écrivent sans majuscule. Chacun des premiers alinéas se termine par un signe ";". Le dernier se termine par un point. Si le texte est trop long et doit obligatoirement comporter plusieurs phrases, il est préférable d'utiliser une autre forme de présentation que les deux points.

La première page de votre article

En tête d'article, vous fournirez les informations suivantes, en veillant à bien respecter l'ordre donné. Les éléments en *italique* sont réservés aux rubriques **Analyse de livres et publications**, et **Analyses de sites et logiciels**. Les informations permettant de vous identifier ne seront pas transmises aux relecteurs.

- (19) Titre
- (20) Prénoms et nom (dans cet ordre)
- (21) Brève notice biographique contenant 50 mots environ, dans laquelle vous indiquerez votre fonction et affiliation ainsi que votre domaine d'expertise
- (22) Votre adresse électronique, éventuellement adresse de page d'accueil personnelle ou professionnelle sur Internet
- (23) Votre adresse postale complète
- (24) *Titre de l'œuvre commentée* (Analyse de livres, sites Internet ou logiciels uniquement)
- (25) *Auteur de l'œuvre commentée* (Analyse de livres, sites Internet ou logiciels uniquement)
- (26) *Notice bibliographique de l'œuvre commentée* (Analyse de livres, sites Internet ou logiciels uniquement ; voir modèle approprié)
- (27) Un résumé de 200 mots maximum de l'article (pour les rubriques Recherche et Pratique et recherche uniquement)
- (28) Cinq mots-clés en français, séparés par des virgules (pour les rubriques Recherche et Pratique et recherche uniquement)
- (29) Titre en anglais (pour les rubriques Recherche et Pratique et recherche)
- (30) Résumé en anglais (pour les rubriques Recherche et Pratique et recherche uniquement)
- (31) Cinq mots-clés en anglais, séparés par des virgules (pour les rubriques Recherche et Pratique et recherche uniquement)

Le corps de votre article

Titres et paragraphes

Le corps de votre article comportera impérativement les éléments suivants.

- (32) Plusieurs sections repérées par **des titres, sans numérotation**. Utilisez impérativement les styles de votre traitement de texte (styles "Titre 1", "Titre 2", etc.).
- (33) Des paragraphes simples (style "Normal", par défaut).
- (34) L'introduction et la conclusion doivent avoir un titre ("Introduction", "Conclusion(s)", ou autre intitulé) et avoir le style "Titre 1".

Citations et références dans le corps du texte

Toutes les références dans le corps de l'article doivent être référencées avec indication du numéro de page (si possible) et figurer dans la section Références en fin d'article. Notez bien que les numéros de pages ne sont pas précédés de l'abréviation p. ni de pp. mais du signe deux-points.

- (35) **Les citations courtes** (moins de deux lignes) apparaissent dans le corps du texte entourées de guillemets (guillemets droits comme le caractère suivant "), sans espace entre les guillemets et le texte de la citation.

Exemple 1 :

Actuellement la "prépondérance du modèle pédagogique sur l'utilisation de la technologie" (Depover, 2000 : 147) semble s'imposer comme paradigme chez les chercheurs des sciences de l'éducation et chez les didacticiens en particulier.

- (36) **Les citations longues** (plus de deux lignes) font l'objet d'un paragraphe spécial. Le texte y figure sans guillemets.

Exemple 2 :

J.-P. Machin constate que :

Citation longue citation longue citation longue citation longue citation longue citation longue citation longue citation longue citation longue (Machin, 1998 : 82).

- (37) **Références plus générales**

Exemple 3 :

La sociologie des innovations (Latour, 1993) nous rappelle que le processus d'innovation se développe dans un environnement qui se modifie en même temps que le projet et avec lui, selon un phénomène de recomposition mutuelle.

Exemple 4 :

Ces méthodes reposaient sur les trois pôles (axiologique, psychologique, praxéologique), de tout modèle éducatif selon Meirieu (1996).

- (38) **Références à des sites Internet**

Exemple 5 :

La communication s'est effectuée par courrier électronique, mais une enseignante-animatrice de l'association Ademir (1997) a recueilli l'ensemble des contributions sur la Toile...

- (39) **Références à des logiciels**

Exemple 6 :

... dans *Je vous ai compris* (Chevalier, Derville & Perrin, 1997)...

- (40) Ou si vous n'avez pas le nom de l'auteur

Exemple 7 :

... dans *Say it in French* (1995)...

Tableaux et figures

Tableaux et figures doivent être numérotés ("Tableau 1", "Figure 1", etc.) et **accompagnés d'un titre**. Dans le texte d'un titre vous ne mettrez aucun renvoi à une référence bibliographique ni à une note de bas de page. Veuillez suivre strictement les modèles ci-dessous : l'intitulé de la figure commence par une majuscule, il est séparé de la légende par un tiret ; le texte du titre commence par une majuscule et se termine par un point.

Vous indiquerez dans le texte principal la référence au fichier d'image suivant le format suivant.

Figure 1 - Vous écrivez ici le texte du titre de votre figure.

Insérer ici la FIGURE 1 (fichier figure01.gif)

Les tableaux fabriqués à l'aide de l'outil "Tableau" du traitement de texte doivent figurer dans le document principal. Au-dessus de chaque tableau doit figurer son titre, sur le modèle suivant.

Tableau 1 – Vous écrivez ici le texte du titre de votre tableau.

Bla bla	Bla bla	Bla bla
Bla bla	Bla bla	Bla bla

Les tableaux très complexes, comportant des signes spéciaux ou un formatage particulier seront de préférence traités comme des fichiers de type "image". Ils devront être fournis par l'auteur sous forme de fichier de type GIF ou JPEG. Leur intégration dans l'article se fera donc sur le modèle des figures (voir ci-dessus) mais ils s'appelleront Tableau 1, 2, etc.

Note particulière au sujet des images

- (41) les images doivent être en **72 dpi** ;
- (42) au **format JPEG** (pour les photos), **GIF** (pour les aplats de couleur) ou **PNG** (photos ou aplats de couleur mais le poids des images est plus élevé qu'en JPEG et GIF et ce format est à éviter lorsque les images contiennent des zones de transparence) ;
- (43) leur taille est de 500 pixels de large – sauf exception ; si l'image devient difficilement lisible, veuillez nous la transmettre dans une taille et une résolution adéquates ;
- (44) pour toute autre illustration, veuillez nous consulter.

Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont à éviter. Leur nombre sera de huit au maximum. Pour les insérer, utilisez la fonction Insertion | Note de bas de page de votre traitement de texte. Si une note de bas de page comporte des éléments bibliographiques, références de logiciel ou de site Internet, suivre les règles indiquées plus haut.

La section "Références" en fin d'article

Selon l'usage, ne peuvent figurer dans la section "Références" que des ouvrages, articles, sites ou logiciels **mentionnés dans le corps de l'article lui-même**.

Format des références bibliographiques

- (45) Le mot "In" est utilisé pour indiquer que l'article référencé est un chapitre de livre, un article d'un numéro spécial de revue, un texte des actes d'un colloque, dont on indiquera alors le titre. "In" n'est pas utilisé pour les articles de numéros ordinaires de revues. Lorsqu'une référence bibliographique renvoie à un ouvrage cité par ailleurs dans la bibliographie, on indiquera seulement le nom de l'auteur (ou des auteurs) de l'ouvrage et les numéros de pages de la contribution de l'auteur de l'article ou du chapitre en question.
- (46) Pour les ouvrages collectifs ou les numéros de revues coordonnées par un directeur, on mettra toujours (dir.) comme abréviation de "dirigé par", "sous la direction de" ou "*edited by*", que ce soit un titre anglais ou français, qu'il y ait un ou plusieurs "directeurs".
- (47) **Chapitre de livre**
Bates, G. W. & Wilson, J. F. (2005). "Chapter: title in english?". In Smith, P. (dir.). *Book: title in english?*. Lieu : éditeur.
- (48) **Partie d'actes de colloques**
Machin, P. (2005). "Titre". In Dupont, P. & Durand, L. (dir.). *Actes du colloque "Didactique des langues et typographie"*. Lieu : éditeur.
- (49) **Article dans une revue papier**
Nom, P. (2006). "Titre de l'article". *Revue Blabla*, vol. 1, n° 2. pp. 103-114.
- (50) **Dans une revue papier avec texte disponible en ligne**
Nom, P. (2006). "Titre de l'article". *Revue Blabla*, vol. 1, n° 2. pp. 103-114. Disponible en ligne. <http://adressedusite/>
- (51) **Numéro spécial de revue avec titre et directeurs**
Barbot, M.-J. & Pugibet, V. (dir.) (2002). *Apprentissage des langues et technologies : usages en émergence - Le français dans le monde - Recherches et applications*, janvier 2002.
- (52) S'il s'agit d'un **article ou document accessible uniquement en ligne**, la référence doit être rédigée comme pour les documents sur support papier. Si la date de création n'est pas déterminée, mettez à la place de la date la mention "(nd)", pour "non daté". Indiquez l'adresse du site Internet et vérifiez que l'adresse est valide.

Exemple 8 :

Nom, P. (2006). "Titre de l'article". *Revue Blabla*, vol. 1, n° 2. pp. 103-114.
<http://adressedusite/>

- (53) Dans les renvois dans le texte, on indiquera de préférence la date de création d'un écrit, de façon à suggérer le contexte historique dans lequel il a été produit et on présentera sa référence suivant les modèles ci-dessous (on notera les retranscriptions orthographiques différentes du nom d'une même personne suivant la langue cible et donc l'édition référencée).

Exemple 9 :

Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1977.

Exemple 10 :

Vygotsky, L. S. (1934). *Thought and Language*. Cambridge, MA : MIT Press, 1986.

(54) **Ou mieux encore, lorsqu'une traduction peut prêter à discussion :**

Vygotski, L. S. (1934). *Pensée et langage*. (Trad. par Sève, F.). Paris : La Dispute, 1997.

Format des références aux sites Internet

(55) Dans le texte de l'article, on retrouvera un renvoi de même type que celui des références bibliographiques, de façon à indiquer au lecteur que la référence complète figure à la fin de l'article.

(56) Il serait utile, quand on le peut, d'indiquer dans la référence le nom de l'organisme, le pays, etc. qui a développé le site. Si le site (ou la partie du site référencée) est clairement l'œuvre d'un auteur ou groupe d'auteurs, alors introduisez dans le texte un renvoi avec le nom du (des) auteur(s), comme pour les références bibliographiques :

Exemples 11 et 12 :

Site *e-lang* (2004). Site du service des langues de l'université Joseph Fourier Grenoble 1.

<http://dsu-net.ujf-grenoble.fr/pool/anglais>

Plateforme *Esprit* (2001). Environnement scénarisé d'apprentissage interactif à distance.

<http://flodi.grenet.fr/esprit>

Format des références aux logiciels

Chanier, T., Pothier, M. & Lotin, P. (1996b). *L'Acte de Vente*. Deuxième cédérom de *Camille - Travailler en France*. Paris : CLE International - Nathan.